

Compte rendu du Conseil d'école

Du 9 novembre 2018

I - LE CONSEIL D'ÉCOLE

Présentation des membres du nouveau conseil d'école

Un tour de table est fait pour commencer la séance.

L'équipe pédagogique

Les représentants de parents d'élèves

Les représentants de la municipalité

Désignation d'un secrétaire de séance.

Mme Laroulandie souhaite la bienvenue aux participants de ce premier conseil d'école 2018-2019

Résultat des élections

Organisation des élections le vendredi 12 octobre de 13 h 00 à 17 h 00. Très peu de personnes se sont déplacées.

Résultats : 438 électeurs : 146 votants dont 40 bulletins nuls ou blanc soit 33.33 % de participation. (oct 2017 → 429 électeurs, 125 votants dont 38 blancs et nuls soit 29.14 %) Le taux de participation est en hausse (+4 %).

11 sièges ont été pourvus répartis comme suit : 6 sièges pourvus par l'APIB et 5 sièges pourvus par la liste FCPE
Les résultats ont été affichés et publiés sur le site de l'école dans la rubrique « conseil d'école ».

Conseil d'école : Composition et attributions

Il est constitué de Membre de droit à part entière avec voix délibérative, de membre de droit avec voix consultative pour les affaires les concernant.

C'est une Instance de décision : le conseil vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école préparé par l'équipe pédagogique, peut soumettre une organisation hebdomadaire

C'est aussi une instance de consultation : sur le fonctionnement de l'école, sur la sécurité des enfants, sur la restauration, le budget communal, ... Les parents élus peuvent avoir un rôle de médiateur.

Le Conseil d'école permet aux parents (par l'intermédiaire des représentants élus), aux enseignants et à l'équipe municipale de se rencontrer à raison d'une réunion par trimestre afin d'échanger sur des points comme **le règlement de l'école, le projet d'école, l'organisation du temps scolaire, la présentation des divers projets pédagogiques de l'année, l'hygiène, la sécurité, les activités périscolaires, l'utilisation des locaux, la gestion financière de la coopérative et tout ce qui peut toucher de près ou de loin à la vie scolaire.**

Ces échanges et ces réflexions peuvent aboutir si cela est nécessaire à l'expression des avis des membres du conseil sous la forme d'un vote à main levée ou anonyme.

Chaque conseil d'école donne lieu à un compte-rendu accessible à tous et rédigé en collaboration avec les représentants de parents d'élèves. Il sera consultable sur le site de l'école, et transmis en format papier aux familles qui en feront la demande.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur d'école, ou de la moitié de ses membres.

Son compte-rendu est communiqué à tous les parents d'élèves sur le site de l'école. Une version papier est disponible sur demande. Les parents élus peuvent avoir un rôle de médiateurs.

II - VIE SCOLAIRE:

Bilan de rentrée : enseignants, effectifs:

Mmes Picard, Mauger, ont été nommées à la rentrée. Mmes Duby et Gout complètent le temps de service de 50 % de Mmes Laroulandie et Mauger. Mme Villenave a été nommée pour l'année scolaire sur le poste de la 11^{ème} classe.

Effectifs : 270 élèves sont répartis sur 11 classes après ouverture quelques jours après la rentrée.

| | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|-------------------|----|-----|-----|-----|-----|
| Rentrée : 268 | 44 | 60 | 47 | 56 | 61 |
| Au 09/11/18 : 272 | 46 | 58 | 49 | 58 | 61 |

Des arrivées prévues en nov, déc, mars (1 CE2, 1 CE1, 1 CM1, 1 CM2) 2 départs en CE1, 1 saut de classe,

Organisation : 11 classes avec enseignants titulaires dont 5 classes à cours doubles et 6 classes de niveau simples.

2 classes avec enseignants à 50 % (dont la classe de la directrice)

Echange de service selon les besoins des classes.

La nouvelle rentrée effectuée le vendredi 7 septembre au matin suite à l'ouverture de la 11^{ème} classe s'est bien déroulée. Le retour des parents est positif. Les enfants étaient contents et confiants à la sortie des classes.

Evaluation CP et CE1

Les élèves de CP et e CE1 ont passé des évaluations nationales. Les enseignants reçoivent les parents selon les besoins. Pour les CP, un deuxième temps d'évaluation est prévu en février 2019.

Aide aux élèves en difficulté, les prises en charge

- **Différenciation dans les classes**
- **Intervention du réseau (RASED)**

Sur le secteur, le RASED se compose de la psychologue scolaire Mme Rémy, de 2 maitres rééducateur Mr Detrait (aide à dominante pédagogique), Mme Petrins (aide à dominante rééducative : comportement, motricité). Le secteur d'intervention est étendu, il n'est donc pas toujours facile de prendre en compte tous les besoins.

L'aide pédagogique et rééducative se fait après information des parents. Pour une intervention du psychologue scolaire, une autorisation écrite des parents est obligatoire.

Pour l'année en cours, le Rased a été sollicité pour plusieurs enfants sur tous les niveaux. Le travail en petits groupe a commencé au retour des vacances de Toussaint.

- **Le champ du handicap (MDPH)**

Mme Bas enseignant référent assiste aux équipes de suivi quand l'élève est reconnu par la MDPH. Son bureau est au collège Le Saussay à Ballancourt. Une équipe de suivi a lieu lors de l'année scolaire. Elle fait le suivi des dossiers MDPH (orientation, renouvellement d'AVS),

- **Projet personnalisé selon les besoins des élèves (PPRE, PPS, PAI, Equipe éducative, ...)** : chaque parent est informé personnellement des mises en œuvre.
- **AVS** pour l'accompagnement partiel de certains élèves porteurs de handicap.

Six AVS sont actuellement en poste et suivent 8 élèves : *Mmes Abreu Rodrigues, Zephirin, Azoug, , Vallée, Stienne, Afanassier.*

- **Stage de remise à niveau** pendant les vacances de printemps et d'été (CM1/CM2).

Ces stages s'effectuent sur proposition des enseignants aux familles qui sont libres d'accepter ou de refuser. Il est certain que la période des congés scolaires ne permet pas toujours la disponibilité de tous. Les stages ne peuvent avoir lieu que s'il y a un nombre suffisant d'enseignants volontaires.

Le bilan de l'an passé est positif sur le déroulement de ces stages. Mme Fajou remercie l'équipe.

- ➤ **Les APC (activités pédagogiques complémentaires)**

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont débutées en octobre et peuvent avoir lieu le lundi /mardi/jeudi et vendredi de 11h30 à 12h. Ces activités ne sont pas obligatoires, elles sont proposées par les enseignants en conseil de maîtres, les parents doivent remplir une autorisation comme les autres années. Il est rappelé que ce moment est utilisé dans le domaine de la langue française, axé surtout en lecture. (compréhension, déchiffrage, vitesse, lecture à voix haute,)

Livret scolaire unique – lien avec les familles

- **Le livret scolaire unique** (LSU) fonctionne du CP à la 3^{ème}.

Le choix de l'équipe s'est porté sur 2 bulletins. (en janvier et juin). En janvier, les parents seront invités à venir sur rendez-vous d'une dizaine de minutes pour consulter les résultats et échanger avec l'enseignant. Le bulletin sera envoyé par mail auparavant.

- **Le site internet de l'école** est toujours en fonctionnement

<http://www.ec-st-martin-ballancourt.ac-versailles.fr>

Un onglet permet de voir le règlement intérieur et les compte rendus de conseil d'école.

- **Des rencontres parents enseignants** ont lieu toute l'année sur rendez-vous.

La directrice est également disponible pour recevoir les familles principalement le jeudi et vendredi, jour de décharge administrative. Un rendez-vous se prépare, C'est pourquoi nous vous demandons un petit délai et le motif de l'entrevue. Mme l'inspectrice n'est pas là pour gérer les petits conflits, ils doivent d'abord se régler au sein de l'école lors d'entrevues cordiales.

Les temps de vie scolaire

- **Accueil du matin**

L'accueil dans les classes a été reconduit. Chaque matin les élèves sont accueillis au portail par la directrice et deux enseignants dans la cour. Ils se dirigent soit vers la cour soit dans leur classe. On constate que les enfants sont plus calmes dès l'entrée en classe.

- **La récréation**

Au vu du nombre d'enfants, le choix a été fait de poursuivre les 2 récréations le matin et l'après-midi. On constate moins de conflits dans la cour. Des élèves médiateurs sont présents aussi dans la cour.

- **Malle de jeux et tableau de comportement**

Une malle de jeux est mise à disposition des enfants durant la récréation avec une carte d'emprunt unique et nominative pour l'année. Un roulement des élèves est organisé dans chaque classe.

Un tableau de comportement (vert, jaune, orange et noir) permet de faire un bilan chaque semaine. Il est à signer par les parents. Les élèves peuvent perdre des points pour manque de matériel récurrent, non respect des règles de vie, mauvais comportement (insultes, bagarres, gestes violents,).

Absentéisme/ retards

2 % d'absence sont à noter depuis le début de l'année. Il est rappelé que les absences doivent être justifiées et que les parents doivent absolument prévenir l'école. Le portail se ferme à 8h30 et 13h30, il faut être vigilant sur les retards aussi bien le matin que le midi et le soir. A 11h30 et 16h30, les enseignants ne peuvent attendre au portail, les enfants sont dirigés vers les services périscolaires de garderie.

La perte de point pour retard, dans le tableau de comportement (- 1 point) est réactivée.

III - PROJET D'ECOLE:

Les avenants au projet sont rédigés. Axes français, citoyenneté, et un volet artistique :

- « Ecole et cinéma » : 3 séances sur l'année pour certaines classes excepté CE1 et 2 CE1/CM1
- 3 Chorales : les 2 classes CE2 et CM1, CM2, CP/CE1,
- Salon d'art

Pratiques sportives

Rencontres sportives : course longue appréciée des élèves sous cette forme. Elle a eu lieu le 16 oct au Parc Imbert. 1426 km au total dont 626.3 km par l'école. Remerciement aux parents bénévoles. Petit bémol : cette année quelques parents ne sont venus aider que sur le temps de la course de leur enfant. C'est regrettable.

Scola rugby : classes de CM2 et CM1 avec l'aide d'un intervenant, rencontre en mars/avril

Les sorties scolaires

Les enseignantes font des choix en fonction des divers projets de classe.

- **Manifestations, spectacles du premier trimestre :**
 - ✓ Elections des délégués CM1 et CM2 le 12 octobre 18
 - ✓ Elections des conseillers municipaux CM1
 - ✓ Cycle 3 + CE2 participation à la cérémonie du 11 novembre
 - ✓ Exposition sur le centenaire du 7 nov au 26 nov à la Médiathèque.
 - ✓ Intervention de la brigade de prévention le 22 nov auprès des classes de CM1 et CM2 sur le thème du harcèlement et CE2 thème (vol, racket, insultes)
 - ✓ Ecole et cinéma : 20 novembre am pour les classes de cycle 2 et le 29 nov pour les classes de cycle 3
 - ✓ Salon arts : visite selon un planning à la salle Salvi
 - ✓ Le spectacle de Noël (Salvi) aura lieu le vendredi 21 décembre, le matin. Ce spectacle sera financé par la caisse des écoles (mairie) 4.50 euros par élève). Un goûter offert par la municipalité sera organisé dans chaque classe le vendredi après- midi
- **A noter également**
 - ✓ Salon des enfants (projet de circonscription) du 13 au 15 mai. Salle Salvi.
 - ✓ Semaine sans cartable prévue période 3 avec une finalisation en soirée autour des contes.
 - ✓ Participation à la fête des écoles le 15 juin sur le stade. Les parents bénévoles pour tenir des stands peuvent déjà se faire connaître.
 - ✓ Des sorties vélo sont prévues lors des beaux jours pour les élèves de CM2. Les parents ont participé en octobre à une réunion pour se faire habiliter. Le vélo sera utilisé comme moyen de déplacement.
- **Projets classes transplantée**
 - ✓ 2 classes de CE1/CM1 : Gérardmer en fev 19. Une aide financière de la mairie a été octroyée.
 - ✓ Les élèves de CM2 : Futuroscope avec nuitée les 13 et 14 mai 2019.
 - ✓ Les élèves de CP et les CE1 de Mme VILLENAVE : Chamarande avec nuitée les 18 et 19 fev 19.

Pour aider à financer ces projets une vente de chocolats est organisée au sein de l'école.

Rappel pour les assurances

Toutes les attestations ne sont pas encore parvenues à l'école. Sans cette attestation, l'enfant ne peut participer aux sorties avec nuitées, pique nique, Un rappel a été fait aux familles concernées. Il est à noter également que certaines fiches de renseignements ont été remplies parfois légèrement. Il peut manquer des informations utiles en cas de besoin.

Sécurité

- **Evacuation**

Un exercice d'évacuation des locaux a été réalisé fin sept L'évacuation s'est faite en 2 min 23 Bon fonctionnement du signal. Il n'a pas posé de problème particulier. Rappel aux enfants, de certaines consignes pour améliorer ces exercices.

- **PPMS (plan particulier de mise en sécurité)**

Comme chaque année il est remis à jour. Un exercice a eu lieu le 19 oct avec le risque « intrusion/attentat » avec le concours de la gendarmerie, des services techniques, En amont, l'équipe enseignante s'était réunie pour définir les conditions de sa mise en oeuvre : rappel des consignes à suivre, présenter les comportements individuels et collectifs attendus sans dramatiser. Pour le 1^{er} exercice, nous avons choisi de nous enfermer (rester dans les classes, verrouiller la porte, éteindre les lumières, s'allonger au sol, faire respecter le silence...). Les enfants ont joué le jeu. Le signal n'a pas été entendu par tout le monde. **Une solution a été demandée à nouveau à la mairie pour modifier le signal et qu'il soit audible de tous (Cf. système mis en place sur la commune de Baulne).**

Les consignes pour les familles sont annexées au règlement intérieur.

Règlement intérieur

- **Présentation et adoption du règlement intérieur**

Quelques changements sont notifiés suite au nouveau règlement départemental.

Le règlement intérieur de l'école est approuvé à l'unanimité ce soir. **Il est consultable sur le site de l'école et sera envoyé par mail aux familles ayant une adresse ou sur papier sur demande. Un accusé de réception, collé dans le cahier de correspondance sera à signer.**

- **Quelques rappels**

➤ **La charte de la laïcité** : elle rappelle les valeurs et les principes de l'Ecole de la République. Elle est **annexée au règlement intérieur de l'école.**

➤ **La charte informatique** : elle rappelle les règles d'utilisation de l'outil informatique. Elle est annexée au règlement intérieur de l'école.

IV - TRAVAUX / BUDGET

Mme Laroulandie indique que la mairie est très réactive sur les petits travaux effectués au sein de l'école. Une aide précieuse des services techniques a été apportée lors de l'ouverture de la 11^{ème} classe pour le réglage des tables et manipulation. Un grand merci aux personnels.

- **Travaux effectués durant les congés de novembre.**

- ✓ Le chauffage a été fait durant les congés mais pas encore achevé (Changement de radiateur).
- ✓ Baisse de lavabos dans les toilettes enfants.

- **Travaux à budgéter sur le budget 2019 (mairie):**

- ✓ Porte manteaux,
- ✓ installation au plafond de vidéos projecteurs dans chaque classe,
- ✓ Wifi et accès internet dans toutes les classes
- ✓ Des stores dans certaines classes pour atténuer la chaleur,
- ✓ Les rénovations en peinture de certaines classes, préau, bureau et couloirs étage
- ✓ Sol du bureau de direction

Problème à noter : TNI toujours inopérant (lampe) dans la classe de Mme Vandystadt.

V – QUESTIONS DIVERSES ET CLOTURE DU C.E.

Il n'est pas noté de questions diverses.

Les prochains conseils d'école sont fixés aux **vendredis 22 mars 19 et 14 juin**. Les propositions d'ordre du jour seront communiquées par les parents élus pour les prochains conseils pour le 4 mars et le 3 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00. Le verre de l'amitié clôture cette réunion.